



## Subside de Mobilité Interne APEF - Règlement

L'Association Portugaise d'Études Françaises lance le Programme **APEF\_MOB** qui, à partir de l'année académique 2022-23, permettra d'octroyer un subside en vue de la réalisation de **mobilités** enseignantes en **Études Françaises** entre les universités et établissements d'enseignement supérieur et polytechnique portugais.

Cette initiative entend promouvoir l'échange de savoirs, stimuler la sociabilité de la recherche en **Études Françaises** au Portugal et **en français**, ainsi que faciliter la logistique des rapports de mémoires de master ou de thèse de doctorat.

Pour postuler, il suffit d'en faire une simple demande à partir du **formulaire** APEF\_MOB, d'être affilié(e) et en règle dans l'APEF (à renvoyer à [apef.pt@gmail.com](mailto:apef.pt@gmail.com)).

### Montants :

- Entre départements (continent) : **85,00€**
- Entre un département continental et insulaire : **125,00€**
- Entre départements insulaires : **125,00€**

Le/la candidat(e) exposera très brièvement la thématique abordée / le contexte de sa mobilité (500 caractères maximum), et justifiera l'octroi du subside par une simple **attestation** délivrée par le Département/collègue d'accueil.